

Saumur, le 23 mars 2021

Formation

La Région renforce le secteur sanitaire et social avec des places de formation supplémentaires et des locaux pour les accueillir



Compétente en matière de formation, et dans le cadre du schéma régional des formations sanitaires et sociales, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, visitait aujourd'hui, le chantier futur pôle de formation du saumurois. Une occasion de faire le point sur l'accélération de la stratégie régionale en faveur du secteur sanitaire et social tant sur le volet des investissements immobiliers que sur l'augmentation des places de formation. Objectif : répondre aux besoins de recrutement du secteur face au double défi démographique et sanitaire.

Une offre de formations renforcée

Face aux premiers signaux de fragilité du secteur, la Région s'est mobilisée pour favoriser l'attractivité des formations sanitaires et sociales dont elle a la compétence, par un volet d'actions concrètes parmi lesquelles :

- la gratuité des formations (6,3M€ pour 27 instituts),
- l'attribution de la rémunération publique de stage aux demandeurs d'emploi non indemnisés par l'assurance chômage pour toutes les formations de niveau Bac et infra Bac,
- la création de sessions de formations supplémentaires dont la prochaine est fixée au 12 avril et, le soutien à la création et l'aménagement de centres de formations.
- et l'augmentation significative du nombre de places de formations : par hausses successives (décembre 2019, juillet - octobre et décembre 2020), la Région a ainsi créé 200 places supplémentaires d'aide-soignant, 100 places supplémentaires d'accompagnant éducatif et social et 360 nouvelles places d'étudiants en soins infirmiers (120 places en 1ère année, la formation se déroulant sur 3 ans). A l'institut de formation à Saumur, l'effectif passe de 40 à 55 en formation aide-soignant et de 50 à 56 en soins infirmiers (+18 en 3 ans).

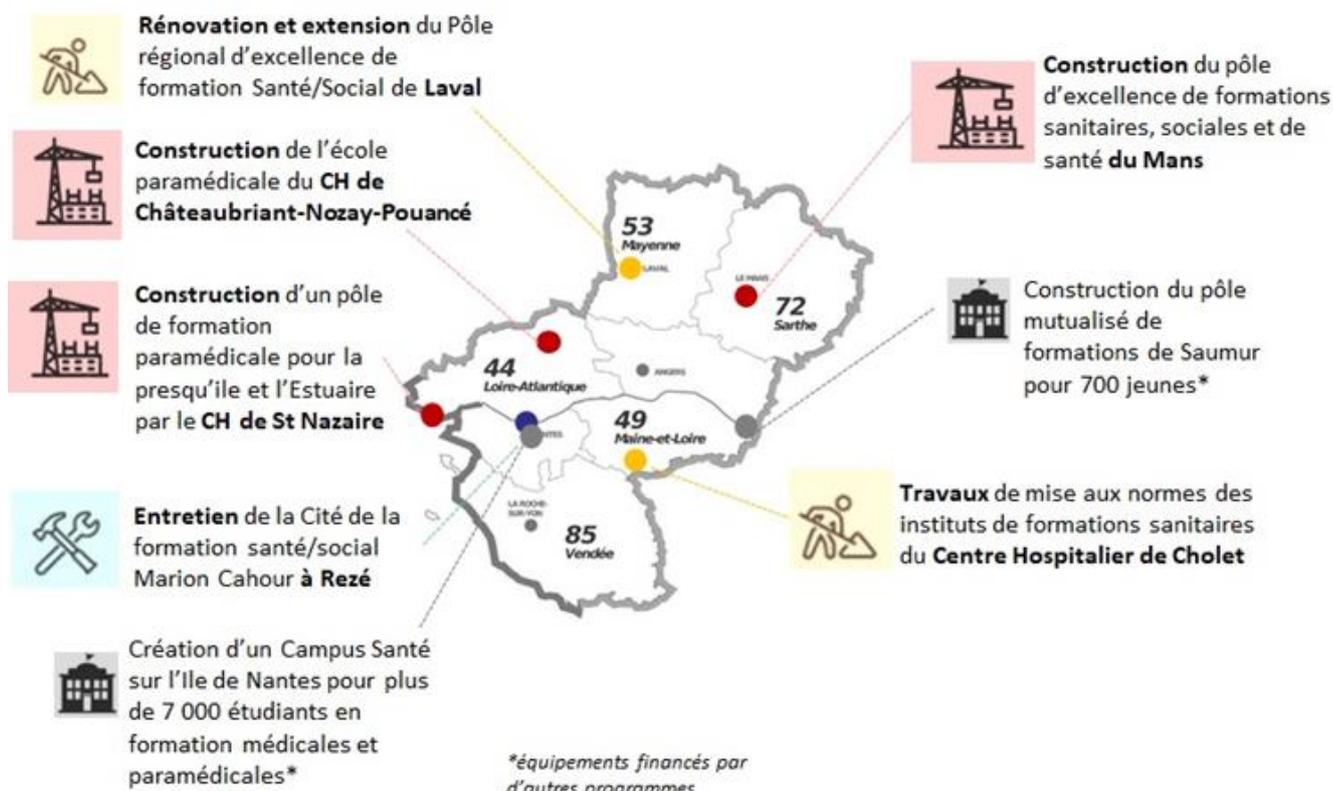
Des actions qui, menées aux côtés de l'ARS, portent leurs fruits puisque la courbe des inscriptions aux formations s'est inversée à la hausse. Et la Région entend aller plus loin pour préparer sereinement l'avenir. Christelle Morançais a ainsi indiqué au Premier ministre que, dans le cadre du Ségur de la Santé, la Région était prête à former une promotion complémentaire exceptionnelle de 400 places en soins infirmiers et 300 places d'aides-soignants supplémentaires en 2022. Cet engagement inédit de la Région qui doit désormais être confirmé par l'Etat permettrait de former 760 infirmiers et 500 aides-soignants supplémentaires sur notre territoire d'ici 2024.

Des investissements dans les établissements de formation

L'action de la Région en faveur du secteur sanitaire et social s'illustre aussi par des investissements dans les équipements de formations, comme par exemple le futur pôle de formations mutualisé du Saumurois, co-financé par la Région.

Le Pôle de formations du Saumurois, sous maîtrise d'ouvrage régionale, prévoit de réunir plus de 700 jeunes en formation initiale et continue (étudiants, apprentis) sur le même site : formations universitaires de l'UFR en tourisme et hôtellerie (ESTHUA), composante de l'Université d'Angers, des formations sanitaires et sociales de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) dépendant du Centre Hospitalier de Saumur et des formations de tailleurs de pierre dispensées par l'association des Compagnons du Devoir. Le coût d'opération est de 12,15 M€, mobilisant les cofinancements de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 7,3 M€ (60 %), 3,75 M€ pour la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et 1,11 M€ par l'Etat – via le Volet Territorial du Contrat de Projets Etat Région (9 %).

Ce projet spécifique s'inscrit dans une stratégie d'investissements plus large concernant des équipements sur l'ensemble du territoire régional :



CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.Cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92